Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260504-DCM_41_2026-DE

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2026**
Date de convocation : Le 28 avril 2026. Date de d'affichage : Le 28 avril 2026.	L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Madame Graziella VALLÉE, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 19 Votants : 18	Présents : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Muriel HÉLARY, Yoann CADO, Pascaline MARION, Marc SORIN, Catherine LEFEVRE, Éric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Alain RUSSEIL, Laurence POINSIGNON, Fabien HOUGET, Emilie LOUVEL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Éric GENDREAU, Christian ROCHETTE, Gwenaëlle GAUCHET. Excusés : néant Absents : néant Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat à : néant Yoann CADO, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.
Délibération N° 41/2026	

OBJET : Entretien de voirie. Débroussaillage. Programme 2026.

M. Christophe Lecomte, adjoint à la voirie, intéressé à la consultation, sort de la salle.

Madame la Maire donne connaissance des résultats de la consultation faite pour la prestation de débroussaillage, comprenant machine avec chauffeur, pour deux prestations :

- les accotements, uniquement, à réaliser au mois de juin 2026,
- les accotements, talus et fossés, à réaliser au mois de novembre 2026,

à réaliser sur 48.5 km de routes et chemins, soit une longueur de 95 km (avec 2 km de débroussaillage en moins sur le côté sud compte-tenu de l'aménagement d'une piste cyclable sens Le Theil de Bretagne-Retiers), et indique que 4 entreprises ont été consultées.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil municipal du Theil de Bretagne, à l'unanimité, retient la proposition la moins-disante de l'entreprise SARL Misériaux de Thourie s'élevant, pour la mission complète, à 9405 € ht soit la somme de 11286 € ttc.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,
Graziella VALLÉE

MAIRIE DE LE THEIL-DE-BRETAGNE * 35240 *

Le Secrétaire de séance,
Yoann CADO